



Au sommaire du « Vive le Roi » n°87 :

- ☰ **Editorial :** « **5771** : Tu as l'étincelle ! »
- ☰ **Résumé du Dvar Mal'hout :** Chabbat Vayéra 5752-1991



« **5771** : Igueroth Kodech, et vivre la Guéoula dès maintenant... »

- ☰ **Récit :** « *On ne sait jamais...* »
Tiré du livre Etincelles de Guéoula – Rav Yossi Haddad
- ☰ **Guéoula et Machia'h**
« **5771** : *La Nouvelle Torah du Rabbi Roi Machia'h* »
- ☰ **Igueroth Kodech**

● Editorial

5771 : Est-ce que tu as l'étincelle ?

Le Dvar Mal'hout de cette semaine parle d'une part du dévoilement du Roi Machia'h, d'autre part de notre mission qui est de recevoir et d'accueillir le Roi Machia'h. Comment doit-on procéder ? Il suffira à chacun de dévoiler en lui l'étincelle du Machia'h qu'il porte en son cœur. Facile à dire mais est-ce aussi facile à faire ; dévoiler une étincelle dont on ne sait rien et à laquelle on a pas accès au quotidien. Le Dvar Mal'hout explique et éclaire ce point à partir du début de la Paracha Vayéra.



« El'hanan Aviad lors du Farbrengen de Sim'hat Torah reçoit le dévoilement du Rabbi Roi Machia'h, dans toute sa splendeur ! (source : hageula.com) »

La semaine prochaine, plus exactement jeudi prochain tombera l'anniversaire du Grand Rabbi de Loubavitch, le Rabbi Chalom Dov Ber, cinquième Rabbi de 'Habad. Ce sera le 20 Mar Hechvan 5771, il aura exactement 150 ans, soit le nombre exact de psaumes se trouvant dans le livre des Tehilim. Et pour lire le Tehilim du Rabbi Rachab, il nous faudra donc lire le psaume n°1. Alef, comme le Alef dans Gola, comme le chiffre 1 que l'on a rajouté à l'année 5770. Remarquez cher lecteur que nous n'espérons plus le dévoilement du Machia'h pour cette année ou pour une quelconque année, car après le dévoilement et les efforts que le peuple Juif a fourni en 5770, il est évident qu'il n'est plus question d'année. Bien au contraire, il s'agit maintenant de jours, d'heures et de secondes. Le Machia'h doit venir aujourd'hui, et il va se dévoiler d'un instant à l'autre, le troisième Temple descendra du ciel et nous serons tous

réunis avec tous les Rebbeïm de 'Habad dans le Temple et principalement avec le Rabbi Roi Machia'h et le Rabbi Rachab qui lui aussi mérite ce titre car il est à la base de tous ces dévoilements.



Le cinquième Rabbi de la dynastie 'Habad, Rabbi Chalom Dov Ber

Mais revenons au sujet de base, le dévoilement de notre étincelle messianique que nous portons tous en nous et qui doit être dévoilée pour que nous puissions accélérer la venue du Roi Machia'h. Et pour ce faire, il nous faut une image :

Il s'agit d'un père de famille qui vit tranquillement dans sa maison avec son épouse et ses enfants. Il reçoit, un jour, la bonne nouvelle que son père vient lui rendre visite. Le père de famille se retrouve alors dans une situation ambiguë. Il est à la fois un père de famille certes, mais il est en train de se transformer petit à petit en l'enfant qu'il était dans la maison de son propre père et lorsqu'il va le recevoir, lors de sa visite, il sera complètement métamorphosé intérieurement et sera prêt à recevoir son père car il sera devant lui, non pas un autre père, mais un fils aimant, empli de crainte et de respect pour son père.

Et c'est cela que nous devons traduire dans notre situation actuelle. Nous devons pour recevoir le Roi Machia'h nous transformer en un mini-Machia'h comme si le Machia'h était notre père et que nous étions ses enfants, nous dévoilons ce que nous avons de plus profond en nous, le pouvoir et la mission de sauver le monde, c'est cela d'accueillir le Roi Machia'h, dévoiler la Guéoula immédiate et complète.

Nous sommes tous des prophètes de D.ieu car c'est ce qu'a dit Moché Rabbénou au sujet de chacun des membres du peuple Juif (Bealote'ha 11-29) : « Plût au Ciel que tout le Peuple de D.ieu se composât de prophètes, que l'Eternel fit reposer Son Esprit sur eux ! », des princes de la Guéoula et nous accueillons le Roi Machia'h en nous écriant : « Vive le Roi Machia'h !!! Now ».



		<p>Grand Rassemblement à l'occasion du retour du 770, Beit 'Hayénou ainsi que pour le 150ème anniversaire du Rabbi Rachab le 18 Mar Hechvan 5771 26.10.10 18h30 Z.I. Azur - Animations Repas - Chanteur David Sitbon Renseignements : viveleroi770@gmail.com</p>		
---	---	---	---	---

יחי אדוננו מורנו ורבינו מלך המשיח לעולם ועד

**Rejoignez le
domaine résidentiel
"LEVY ITSHAK"**

à Yavniel

(à 5mn de Tibériade)



**Villa
avec piscine privée**

**Dernières opportunités
pour les familles francophones
"Chomer Chabbat"**

**à partir de
160.000 €**

et sur place... | Aire de jeux
| Complexe éducatif
| Mikvé



**et... Synagogue
sur le modèle du "770"**

**Appelez le 09.77.19.52.66
yavniel@topisrael.com
yavniel.topisrael.com**

**Nous serons présents
à PARIS & LYON
les Dim. 1 et Lundi 2 Nov. 2010**

Dvar Malkhout **L'Edit Royal**



RÉSUMÉ DU DISCOURS DU RABBI ROI MACHIA'H CHABBAT VAYERA 18 Mar-'Hechvan 5752

Dévoiler son étincelle du Machia'h en accueillant le Roi Machia'h

Puisque les paroles de la Torah sont d'une parfaite exactitude, il y a un rapport entre la Paracha Vayera et le fait que nous nous trouvons dans les jours qui précèdent le 20 Mar-Hechvan, jour de l'anniversaire du Rabbi Chalom Dov Ber, le Rachab (Nichmato Eden). Et nous connaissons l'histoire du Rabbi Rachab, qui lorsqu'il avait 4 ou 5 ans est entré chez son grand-père le Tsema'h Tseddek le Chabbat de la Paracha Vayera et en pleurant lui a demandé pourquoi Hachem s'est-Il dévoilé à Avraham Avinou et pas à nous. Le Tsema'h Tseddek lui a répondu : « Lorsqu'un Juif, un Tsaddik âgé de 99 ans, décide de se circoncire, il est apte à ce qu'Hachem se dévoile à lui ».



De cela nous tirons un enseignement : en quoi le dévoilement de la Parachat Vayéra nous concerne-t-il, chacun de nous, qu'il soit un Tsaddik ou qu'il ne soit pas encore arrivé à ce niveau ?

Quel est ce dévoilement qui s'opère grâce à la Mila ? Avraham a mérité d'avoir un dévoilement d'Avayé qui est au-dessus du nom Elokim, alors qu'il était à l'entrée de la tente à la « chaleur du jour ». Au point qu'Hachem avait sorti le soleil de son étui et le dévoilement fut perçu par Avraham dans un niveau de réceptivité et de sérénité.

La Mitsva de la Mila a de plus, que pour chaque Mitsva ont été conclues trois alliances et pour la Mila 13 alliances, de plus c'est la seule Mitsva qui s'inscrit dans le corps de manière indélébile, ce qui signifie que le lien avec le Saint béni soit-Il est au-dessus de toute logique. Elle donne la force de faire de la terre de Canaan, la Terre d'Israël.

Il est écrit « Les cieux ne peuvent Te contenir », par contre D.ieu a voulu résider dans « cette maison », le Beit HaMikdash et de lui sort la lumière pour le monde. Ce qui est défini comme étant le dévoilement du véritable « Moi » dans le « moi » qui a été créé dans ce but, l'essence de D.ieu ne se dévoile que dans la matière.

Un Juif qui n'est pas circoncis est considéré par la Guemara (Avoda Zara 27a) comme étant potentiellement circoncis (comme la femme), c'est pour cela qu'est possible le dévoilement de Vayéra, « l'entrée de l'âme sainte dans le corps pendant la Brit Mila » (Choulkhan Aroukh Admour Hazaken). L'âme sainte est l'âme divine et lorsque l'on saisit une partie, on le saisit entièrement, on saisit l'essence de la divinité concrètement. La différence entre un Juif et un non-juif, ce n'est pas le corps, mais l'âme. L'âme qui pénètre dans le corps rend le corps saint au point que Adam est pris au sens « Adamé LaElyione », je ressemblerai à mon Créateur.

Le dévoilement de Vayéra est plus tangible encore en ce qui concerne l'enfant. Car un enfant lorsqu'il pense à D.ieu ne fait allusion qu'à Son Essence, comme le rapporte le Tsema'h Tseddek : « Je prie en me considérant comme un enfant ». Car l'enfant ne possède pas une compréhension élaborée, ne faisant pas de détail entre les attributs divins. D'ailleurs on s'aperçoit de la valeur d'un homme dès son enfance. L'enfant s'élève lorsqu'il embrasse la Mezouza le matin en se levant et le soir avant d'aller dormir. On voit déjà son appartenance au peuple Juif de manière merveilleuse.

On comprend mieux maintenant la signification de l'histoire du Rabbi Rachab. La différence entre le dévoilement que reçoit Avraham Avinou et celui que le Rachab, qui lui aussi est un Tsaddik, est dans le fait qu'Avraham a vu la Chekhina de manière dévoilée à l'œil. Et cette possibilité existe chez chaque Juif grâce à la Mila. La réponse du Tsema'h Tseddek au Rachab, est que pour recevoir ce niveau de dévoilement, cela ne peut venir que par un travail, à l'image de notre père Avraham, qui, à 99 ans décide de se circoncire. Le fait de lire dans la Torah « Il se dévoila à lui » (lui, c'est chaque Juif) doit éveiller en nous le désir profond de recevoir ce dévoilement, jusqu'à en pleurer ! Il deviendra alors un réceptacle pour ce dévoilement et fera tout ce qui est en son pouvoir pour l'obtenir.

Le 18 Mar-Hechvan, 'Hay exprime la vitalité de l'âme divine mais aussi le fait que le mois de Mar-Hechvan n'est pas un mois de fête, mais un mois où l'on est dans le monde profane, le 18 est aussi dans les trois jours précédent le 20, qui est le jour anniversaire du Rabbi Rachab. Le 20 se dit Kaf, qui est l'initiale du mot « Keter » et le chiffre 20 est de la valeur numérique du mot « Keter ». Le niveau de Keter est le niveau le plus élevé dans les Sphères Célestes. Et ce niveau descend et s'installe dans les travaux profanes du mois de Mar-Hechvan, c'est le niveau de Vayéra se dévoilant dans les travaux profanes qui est lié avec le dévoilement de l'Essence tout en-haut.



On se doit de trouver le rapport avec la délivrance véritable et complète par l'intermédiaire du roi Machia'h, Tsidekénou : L'un des sujets et des buts principaux de la délivrance est que « Ton Maître ne se cachera plus, et tes yeux verront ton Maître » qui est relié au sujet de « Vayéra Elav Hachem » (Dieu se dévoila à lui), dans la perfection la plus complète, et plus encore que « Toute chair verra ».

Chaque Juif possède une étincelle de l'âme du Machia'h (Maor Enaïm Parachat Pin'has), ce que l'on appelle « Ye'hida » de l'âme. L'un des noms du Machia'h est « Ko'hav, Etoile » et chaque Juif est appelé « Etoile ». Ceci se ressent plus encore alors que chaque Juif remplit la mission qui lui est déléguée par Hachem. Chalia'h avec un rajout de dix équivaut à Machia'h, alors se dévoileront les étincelles de Machia'h qui provoquent le dévoilement de la Délivrance.

Dieu se dévoila à lui, est une préparation à la venue du Machia'h dans le sens où il se dévoilera aux yeux de l'esprit par l'intermédiaire de l'étude profonde

de la Torah. L'homme n'apprendra plus de son prochain car « Tous me connaîtront », « Tes yeux verront ton Maître », par la vision matérielle. Toutes les périodes sont étalées devant nous ; la couronne du mois de Mar-Hechvan, le 20 du mois, la couronne de Kislev, le 20 du mois (lendemain du 19 Kislev) dont la fin se passe pendant les jours de Hanouka etc.

De plus et c'est le principal

Comme nous l'avons remarqué précédemment, que la réalité, l'existence du Machia'h est révélée dans « l'étincelle du Machia'h » qui se trouve en chaque Juif et chaque Juive, **l'existence du Machia'h est révélée de manière concrète dans la réalité** comme il est dit : « Dans chaque génération il naît une personne de la descendance de Yehuda qui est apte à être le Machia'h, le libérateur d'Israël (Bartenoura sur la Méguilat Ruth). « Un Juste, qui de par sa perfection est désigné pour être le rédempteur, et quand viendra le moment, Hachem, qu'Il soit béni, se dévoilera à lui, et l'enverra accomplir sa mission... (Responsa du 'Hatam Sofer...) ». Et s'il n'y avait pas eu d'événements indésirables ni d'empêchements, il se serait dévoilé et serait venu de la manière la plus concrète véritablement.

Et selon l'annonce de mon beau-père le Rabbi, prince de notre génération, le Machia'h de notre génération, que tous les travaux sont terminés, et nous sommes prêts à recevoir la délivrance ultime, toutes les barrières et les empêchements sont tombés, sont apparents non seulement la réalité du Machia'h, mais le Machia'h s'est dévoilé, et maintenant nous ne devons que nous concentrer sur le fait de l'accueillir concrètement dans l'action, Mamach !

Et le principal est que tout se passe immédiatement dans l'action concrète afin que chacun puisse montrer du doigt et dire : « Voici, c'est le Machia'h qui arrive » et voici mon beau-père, l'Admour, prince de notre génération, et voici « Notre D.ieu, c'est Avayé en Lequel étaient placés tous nos espoirs, nous nous réjouissons et seront heureux lorsqu'Il nous sauvera », la joie de la délivrance véritable, complète et dévoilée dans l'action concrète pour laquelle nous prononçons la bénédiction : « Che'heyanou, Vekiyémanou, Vehiguiyanou, Lizmane Hazé ».

Ye'hi Adoneinou, Moreinou VeRabeinou, Melekh HaMachia'h Leolam Vaèd !



● Merveilles et prodiges de Guéoula

On ne sait jamais

Le 16 Tévet, Rav Chnéour Hévron et sa femme fêtaient la Brit Mila de leur fils. A cette occasion, ils invitèrent le Rav Zimroni Tzik en tant que Sandak et, à cette occasion, celui-ci fit également un petit discours. Il décida de raconter la chaîne d'évènements qui l'avait conduit à être le Sandak et étaya son discours par des propos sur Machia'h et la Rédemption finale, en rapport avec la Paracha de la semaine et à la Mitsva de la Mila.



Rav Zimroni Tzik du site www.hageula.com

Quelques minutes après qu'il eut fini de parler, Rav Segal, le Roch Yéchiva, lui demanda de prendre à nouveau la parole et de dire quelques mots. Rav Tzik décida de raconter alors l'histoire suivante à propos des Iguerot Kodech. « Il y a quelques années de cela, j'ai été invité à participer à une émission de radio – celle de Mike Hollar. Pendant que j'attendais mon tour, j'ai entendu un couple de touristes qui venait des Indes décrire les divers cultes idolâtres indous.

Je me suis senti très mal à l'aise et me suis demandé si c'était vraiment l'endroit choisi pour citer le Rabbi Roi Machia'h, et particulièrement, si je devais protester sur ce que j'avais entendu. J'aurais dû décider immédiatement si je devais rester ou non.

Comme je n'avais pas le temps d'écrire une lettre, je me mis dans un coin de la pièce et questionnais: "Est-ce qu'il m'est permis de rester, ou dois-je partir tout de suite?". Je proclamais « Yé'hi Adoneinou » et ouvrit le tome des Iguerot Kodech que j'avais avec moi. En haut de la page, il était écrit: " Il est permis s'il y a un certain avantage pour lui ou pour les autres, comme il est expliqué par le Baal Chem Tov..."

Il ne m'en fallait pas plus. A propos du bénéfice que je pourrais en retirer, je ne pouvais pas en être juge, mais pour les autres, je suis resté.

Durant l'émission, Monsieur Hollar me demanda comment on pouvait contacter le Rabbi Roi Machia'h de nos jours.

Je lui ai raconté exactement ce qui s'était passé quelques instants auparavant, que j'avais voulu partir à cause de la conversation à propos des idoles, et comment j'avais trouvé une réponse à ma question dans le volume d'Iguerot Kodech.

Apparemment, il y aurait un certain avantage dans ce que je disais et donc je suis resté. Mike était abasourdi !

Mais ce n'est pas tout ! Dans les jours qui suivirent, notre bureau de Bat Yam reçut plusieurs demandes de bénédiction, conseils etc. Chaque demande était accompagnée de bonnes résolutions. Je pouvais voir comment le Rabbi Roi Machia'h continuait à "forcer tout Israël... et à consolider les brèches".

Rav Tzik termina son histoire, tous les invités récitèrent le Birkat HaMazone et se préparèrent à prier Arvit. Un jeune homme barbu s'approcha alors de Rav Tzik et lui demanda: "Est-ce que le programme de radio dont vous parlez a eu lieu il y a de cela quatre ans?". Rav Tzik répondit qu'en effet, il s'était déroulé en Nissan 5755, quatre ans auparavant. Ce à quoi l'homme répondit: « Laissez-moi vous remercier pour votre émission. Mon nom est Zohar Charnu et j'ai été très affecté par ce que vous avez dit... Pour la première fois, j'avais entendu parler de comment écrire et utiliser les Iguerot Kodech.

Jusqu'à présent, je n'avais pratiquement pas de rapport avec la Torah et ses Mitsvot. Je travaillais en tant que conseiller financier pour mon propre bureau, mais je ne savais pas si je devais continuer dans cette voie. C'est alors que je vous ai entendu à la radio et j'ai décidé d'écrire au Rabbi Roi Machia'h. J'ai appelé les renseignements, qui m'ont fourni le numéro de téléphone du Beth 'Habad principal, qui m'a conseillé de contacter le centre 'Habad local le plus proche

de mon domicile, à Migdal HaEmek. Je me suis rendu à la Yéchiva, et j'y ai écrit une lettre. La réponse comprenait des instructions très claires : je devais aller à la Yéchiva Tom'heï Témimim pour lire des Tehilim ; la lettre faisait ensuite directement allusion à ma situation financière.

J'ai consulté Rav Segal, qui me conseilla d'être plus impliqué dans la vie religieuse. J'ai commencé à me rendre à des cours de 'Hassidout, le soir, et je me suis retrouvé sur les bancs de la Yéchiva à étudier à plein temps. D'ailleurs, je suis récemment revenu de New York où j'ai passé les fêtes de Tichri avec le Rabbi Roi Machia'h Chlita. »

Tiré du livre « Etincelles de Guéoula » - Rav Yossi Haddad

Yé'hi Adonénou Morénou VéRabénou HaMéle'h HaMachia'h Léolam Vaéd !



● Guéoula et Machia'h

Le changement dans la *Halakha* : un dévoilement

De même, le changement annoncé dans les lois de la Torah qui semble contredire le principe selon lequel la Torah est immuable sera possible, car il n'y aura en vérité aucun changement, mais seulement un nouveau dévoilement dans la halakha : les lois de l'abattage rituel qui interdisent normalement une bête égorgée avec une nageoire n'ont d'emblée pas été données de façon à s'appliquer à ce cas précis.



On trouve d'ailleurs un cas similaire dans l'épisode où il fut autorisé au prophète Élie d'offrir un sacrifice en dehors du Temple. En effet, la Torah a dit « *Garde-toi de sacrifier tes holocaustes dans chaque endroit que tu verras* » (Reeh 12, 13), ce sur quoi le Rogatchover a dit « *Cependant, tu as le droit de les sacrifier dans les endroits que t'indiquera le prophète comme le fit Eliahou sur le mont Carmel.* » (Tsaphnat Paanéa'h sur le verset).

Cette permission spécifique montre que, dans un tel cas, l'interdiction d'offrir des sacrifices hors du Temple ne s'appliquait pas d'entrée de jeu. Il ne s'agit pas d'avoir autorisé de transgresser un interdit de façon ponctuelle, mais d'avoir révélé que l'interdiction ne concernait pas cette situation.

Ce '*Hidouch*-là sera aussi enseigné par le Machia'h de façon intelligible et conformément aux principes d'interprétation de la Torah, etc. Ainsi, ce sera le Beth Din (le tribunal rabbinique) lui-même qui statuera en la matière, après avoir reçu l'enseignement du Machia'h, de sorte que ce '*hidouch* de « la Torah qui sortira de Moi » deviendra comme « *toutes les choses reçues par le biais de la transmission... ou comme les choses qu'ils ont déduites eux-mêmes en se fondant sur les principes qui permettent d'étudier et d'interpréter la Torah afin de trancher selon leur compréhension.* » (Rambam, *hilkhot Mamrim* ch.1).

Le changement dans la *Halakha* : une étude plus élevée

Il est un principe selon lequel lorsqu'il existe dans la Torah deux explications différentes sur un même sujet, celles-ci sont liées l'une à l'autre. Il convient donc de trouver le rapport entre les deux sens du dévoilement de la « nouvelle Torah », la révélation des secrets cachés et le changement dans les lois de l'abattage rituel.

Pour ce faire, il convient de considérer en premier lieu un sujet au contenu similaire : le changement dans les lois de la Torah lors de l'ère messianique qui sera consécutif au dévoilement d'un niveau plus élevé de la Torah : en effet, dans la plupart des cas où l'école de pensée de Hillel (« Beth Hillel ») et celle de Chamaï (« Beth Chamaï ») se sont opposées, la loi a été tranchée selon l'opinion de Beth Hillel. Or, il est annoncé que, dans les temps messianiques, la loi changera et sera fixée d'après l'opinion de Beth Chamaï (voir Midrache Chemouel sur Avoth ch. 5, § 19, et autres).

Il est nécessaire, en premier lieu, de comprendre la raison profonde de l'opposition entre Beth Hillel et Beth Chamaï.

On sait que, dans la grande majorité des cas, Beth Hillel était plus permissive alors que Beth Chamaï était plus stricte. Cela n'est, bien entendu pas dû au hasard et découle d'une différence fondamentale dans leur conception des choses. Une telle différence d'approche est possible parce que chaque loi de la Torah peut être abordée de différentes façons. Voici ce que dit le Midrache à ce sujet : « *D.ieu montra à Moïse quarante-neuf possibilités de considérer chaque chose comme impure et quarante-neuf possibilités de la considérer comme pure. Moïse dit : Maître du monde: Quand parviendrons-nous à définir avec précision le statut de ces choses ?*

D.ieu lui répondit : Il faut trancher d'après la majorité. Si la majorité statue qu'elle est impure, alors la chose sera impure, si la majorité tranche qu'elle est pure, alors elle sera pure. » (Yerouchalmi Sanhédrine ch. 4, 2. Midrache Téhilim 12, 7).

Ainsi, ces deux approches sont légitimes, et c'est la Torah qui détermine que la loi devra suivre l'opinion majoritaire.

La raison pour laquelle les Sages de Beth Hillel étaient généralement permissifs est que, suivant la nature profonde de leurs âmes, leur cheminement intellectuel les amenait à tendre vers la permission. De même pour Beth Chamaï : de par la source de leurs âmes, il avaient tendance à accorder une importance particulière aux éléments en faveur d'une plus grande rigueur dans l'application de la loi.

Il est relaté dans le Talmud que les Sages de Beth Chamaï avaient l'esprit plus aiguisé que ceux de Beth Hillel (Chabbat 13b). Ces derniers, néanmoins, constituaient la majorité et la loi fut fixée selon leur opinion. Dans les temps messianiques, cependant, la sagesse augmentera de façon considérable dans le peuple juif et la majorité des Sages du Sanhédrine se rangera alors à l'opinion de Beth Chamaï. Ceci entraînera que la *halakha* changera pour être fixée selon cette opinion.



Il ressort de là qu'à travers une augmentation de la sagesse de la Torah, consécutive à une étude de la Torah à un niveau plus élevé, il y aura un changement dans la *halakha*. Il en sera de même concernant la permission du bœuf abattu avec la nageoire du Léviathan : ce degré de compréhension de la Torah sera issu d'une étude particulièrement élevée, celle des secrets cachés de la Torah qui seront alors révélés, « *une nouvelle Torah sortira de Moi* ».

(à suivre)

Dvar Mal'hout : Kountrass Torah 'Hadacha 5751

***Ye'hi Adoneinou, Moreinou VeRabeinou,
Melekh HaMachia'h Leolam Vaèd !***

● Iguerot Kodech



Lettre n° 1237

7 Mar'hechvan 5712,
Brooklyn, New York

Comme(1) cela a déjà été mentionné par ailleurs, certains soulignent(2) qu'une controverse oppose le Rambam et le Rabad pour déterminer s'il est possible de renouveler et d'augmenter ses connaissances, après avoir quitté ce monde. Néanmoins, différents textes de 'Hassidout(3), commentant le verset "celle qui réside dans les jardins", parlent de la Yechiva céleste et montrent que les âmes, dans le Gan Eden, y étudient la Torah.

On peut, cependant, concevoir les deux opinions, qui, du reste, ne contredisent pas le principe selon lequel "la Torah ne se trouve pas dans le ciel". En effet, l'objet essentiel de la Torah(4) est de clarifier une Hala'ha qui n'était pas connue ou imparfaitement comprise, du fait de la difficulté qu'elle soulève.

Pour cela, l'âme doit descendre dans un corps, comparé à la peau d'un serpent(5). Pour autant, on peut également concevoir cette même Torah dans le ciel(4), surtout pour les âmes qui l'ont étudiée lors de leur vie physique et qui peuvent ainsi, se trouvant dans le Gan Eden(6), percevoir la dimension spirituelle de la Hala'ha. Cette possibilité existe aussi pour les anges, qui "écoutent ta voix", mais non la Torah elle-même(7) et qui sont changés, en fonction de ce qu'ils écoutent.

Concernant plus spécifiquement l'auteur de ce discours 'hassidique(8), je reproduis ici un extrait d'une note de mon beau-père, le Rabbi :

"Lundi 20 Mar'hechvan,

C'est aujourd'hui la date de naissance de mon père, le Rabbi, qui est né le lundi de la Parchat 'Hayé Sarah, vingtième jour du mois de Mar'hechvan, en 5621(9), à la neuvième heure du matin.

Dans un rêve, j'ai vu mon père, le Rabbi, qui portait ses vêtements du Chabbat, avait un visage particulièrement réjoui. Il m'a dit :

"Pendant ces vingt quatre heures qui sont le quatre vingt quatrième anniversaire du jour que mon âme est descendue dans le monde inférieur, je recevrai des invités de marque et tous nos maîtres, dans l'ordre, viendront commenter un verset du Psaume 84(10)".

Le texte s'arrête ici, pour ce qui concerne notre propos.

Cette note a été rédigée en 5705(11), quatre vingt quatre ans après la naissance de l'auteur de ce texte(12). C'est alors que s'achevait la relation entre lui et le Psaume 84, conformément à la coutume de le lire qui a été instaurée par le Baal Chem Tov(13). On peut en conclure qu'il reste possible d'étudier et d'entendre l'enseignement de nos maîtres, après qu'ils aient quitté ce monde. Et, le développement de cet étude est soumis à la dimension du temps, ici-bas.

Mena'hem Schneerson,

Notes

- (1) Cette lettre du Rabbi fut écrite comme avant propos à un discours du Rabbi Rachab qui venait d'être édité. Elle figure dans le Séfer Hamaamarim 5680-1920, du Rabbi Rachab.
- (2) Le Rabbi note, en bas de page : "Tsafnat Paanéa'h sur le Rambam, lois de la Techouva, chapitre 8, paragraphe 4, qui renvoie à l'affirmation de nos Sages selon laquelle "les Sages ne connaissent pas le repos", Yerouchalmi Cheviit, chapitre 4, paragraphe 9, traités Baba Metsya 85b, Zeva'him 14b, Ketouvt 39a".
- (3) Le Rabbi note, en bas de page : "Voir le Likouteï Torah, Parchat Tazrya, discours 'hassidique intitulé "on discute dans la Yechiva céleste", Chir Hachirim, discours 'hassidique intitulé "pour comprendre la révélation céleste", séquence de discours Veka'ha 5637, à partir du chapitre 6, Kountrass Limoud Ha'hassidout, à partir du chapitre 11 et d'autres références".
- (4) Le Rabbi note, en bas de page : "Début du Likouteï Torah sur trois Parachyot".
- (5) Seul animal qui mue et se défait de sa peau, montrant ainsi qu'elle n'est pas réellement partie de lui-même, tout comme l'âme ne s'identifie pas pleinement au corps. Le Rabbi note, en bas de page : "Igueret Hakodech, chapitre 26. On consultera également le Kountrass A'haron, au chapitre intitulé : Pour comprendre le détail des Hala'hot".
- (6) Le Rabbi note, en bas de page : "Séquence de discours 'hassidiques intitulé "l'homme doit dire une bénédiction" 5638, chapitre 22".
- (7) Le Rabbi note, en bas de page : "Voir Torah Or Toledot, discours intitulé "les eaux nombreuses", chapitre 3 et la séquence de discours précédemment citée".
- (8) Il s'agit du Rabbi Rachab.
- (9) 1860.
- (10) Correspondant au nombre de ses années, depuis sa naissance physique, bien qu'il ait déjà quitté ce monde.
- (11) 1945.
- (12) Celui du discours introduit par cette lettre.
- (13) Le Rabbi note, en bas de page : "Voir le recueil de lettres sur les Tehilim, fin de la page 214".



Pour l'élévation de l'âme de

Avraham Ben Gabriel, Avraham Brostek, Messaod 'Hay Ben Akouka Habib,
Rav Morde'hai Ben Mazal

Dire le psalme 20 pour la Refoua Chelema de :

Haïm Henri Ben Julia, Ruth Bat Sarah, Aharon Ben Rivka, Anna Bat Kemissa, Mercedes Sarah Bat Fifine, Gabriel ben Mercedes-Sarah, Menou'ha Ra'hel Bat Sarah, Fernande Bat Penina, Maurice Ben Esther, 'Haya Mouchka Bat Esther Valérie, Ra'hel Bat 'Hannah, Michael Yossef Ben Mercedes Sarah, Moché Ben Fifine, Sarah Rina Bat Ruth, Barou'h Ben Dounia, Lola Sarah Bat Sim'ha, Menaché 'Haïm Ben Choulamit Toufa'ha, Avraham Moché Ben Myriam Tova, Esther Valérie Bat Jocelyne Zaïza, Yaël Bat 'Hanina, David Ben Sarah, Roni Bat Fré'ha, Yaacov Ben Sara'h



**Pour les dédicaces sur la Newsletter ou le site,
La publicité ou la communication, veuillez nous contacter
Par email : viveleroi770@gmail.com**

On se voit tout de suite au Beit HaMikdash...

Ye'hi HaMele'h HaMachia'h !!!